

Contentieux et procédures collectives transfrontalières

Qu'il s'agisse de faire reconnaître l'ouverture d'une procédure à l'étranger, de prendre des sûretés sur des actifs hors de France, de réaliser des sûretés à l'étranger ou de coordonner des procédures contentieuses, les intérêts de nos clients sont constamment confrontés à des problématiques de droit international.

Nous ne sommes, pas plus que nos clients, contraints par les frontières juridictionnelles. Notre couverture géographique à travers l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique, les Amériques, l'Asie et l'Australie nous permet d'accompagner nos clients partout dans le monde.

En matière de contentieux des procédures collectives, nos clients sont des créanciers, des sociétés, leurs dirigeants ou actionnaires ou des administrateurs judiciaires.

Contacts

Cécile Dupoux,
Paris

Pratiques

Procédures collectives et
Restructurations
